

MISSION DURABILITE AGRICOLE BRESIL

DE MAI A OCTOBRE 2022

**Un programme
d'immersion pour
découvrir les
opportunités Business
au Brésil dans les
secteurs : biointrants,
régénération des sols,
biodiversité**

VOUS ÊTES

Une startup, scale-up ou PME⁽¹⁾ voire ETI innovante française du secteur de l'agriculture durable

⁽¹⁾ Selon la définition européenne

VOUS VOULEZ

- ✓ Évaluer vos chances de développement
- ✓ Valider votre stratégie
- ✓ Accroître votre visibilité et initier des courants d'affaires

DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE, BPIFRANCE LANCE UNE MISSION DURABILITE AGRICOLE AU BRÉSIL EN 2022, OPÉRÉE AVEC BUSINESS FRANCE, POUR VOUS PRÉPARER AUX SPÉCIFICITÉS DU MARCHÉ BRÉSILIEN DE L'AGRICULTURE DURABLE, AUGMENTER VOTRE VISIBILITÉ ET VOUS PERMETTRE D'INITIER DES COURANTS D'AFFAIRES

AU PROGRAMME :

UN BOOTCAMP A PARIS – JUILLET 2022

Pour préparer votre entrée sur le marché brésilien de l'agriculture durable

- **Comprendre l'écosystème de l'agriculture durable au Brésil**
- **Participer à des modules préparatoires** de la mission (réglementaire, juridique, propriété intellectuelle, coaching individuel, etc.)
- **Vous sensibiliser** aux spécificités culturelles et à la pratique des affaires brésiliennes
- Vous former au **pitch**

UN PARCOURS D'IMMERSION AU BRÉSIL – NOVEMBRE 2022

Pour présenter vos solutions innovantes et compétitives aux leaders, industriels, investisseurs brésiliens du secteur de l'agriculture durable

- **Rencontrer** des clients, partenaires potentiels et entités brésiliennes avec un programme de rendez-vous individuels ciblés ⁽¹⁾
- **Découvrir** l'écosystème local des fermes, agriculteurs, hubs, centres de R&D et entreprises grâce à un roadshow d'une semaine

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 19 MAI 2022
dans la limite des places disponibles

(1) Des rendez-vous ne peuvent être garantis et dépendront des objectifs des donneurs d'ordre brésiliens

NOTRE OFFRE

2625 €HT par entreprise ⁽¹⁾
soit 3150 €TTC

Le tarif de 2 625 €HT (3 150 €TTC) par entreprise (avec une limite d'un participant par entreprise) est obtenu grâce à la prise en charge par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation d'une partie du coût de la prestation à hauteur de 3800 €HT par entreprise participante, dans l'hypothèse d'une délégation de 10 entreprises participantes.

(1) La prise en charge par Bpifrance constitue, pour les entreprises participantes, une aide d'État relevant du règlement n° 1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis, publié au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE), L352/1, le 24 décembre 2013. Pour participer à la mission, l'entreprise doit être éligible à une aide de minimis et respecter les conditions du règlement n° 1407/2013 susvisé. Tarif hors transport, hébergement personnel, interprète et hors frais de bouche (à l'exception des événements ponctuels compris dans le programme)

CANDIDATEZ JUSQU'AU 19 MAI 2022

- Téléchargez le dossier d'inscription sur www.bpifrance.fr
- Déposez votre candidature complète en ligne sur l'extranet PIC avant le 19 mai 2022 (*voir le règlement et le guide du déposant*) : <https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs/>
- Vous recevrez un email accusant réception de votre dossier
- Une candidature sera considérée complète une fois tous les documents nécessaires fournis
- Votre dossier sera soumis à un **jury de sélection**, qui procédera à l'évaluation de votre candidature sur la base des documents fournis

POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION :

Marie ZWARG

Direction de l'Innovation, Bpifrance
marie.zwarg@bpifrance.fr

Bpifrance

finance les dépenses liées à votre développement international. Pensez également à l'Assurance Prospection pour couvrir les frais liés à votre participation à cet événement.

Contactez Bpifrance dans votre région via www.bpifrance.fr.

*Depuis le 1er janvier 2017, Assurance Export assure au nom et pour le compte de l'État l'activité export des entreprises

LE CHEQUE RELANCE EXPORT



Cette mission est éligible au Chèque Relance Export (CRE) dans le cadre d'une prestation d'accompagnement individuel pour un montant maximum de 2000€HT (sous réserve d'éligibilité).

Plus d'information et démarches du dépôt de candidature :

<https://www.teamfrance-export.fr/iledefrance/solutions/cheque-relance-export>

